

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent quatre-vingt-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 22 mars 2016, à 10 h 5

Président(e) : M^{me} Tehmina Janjua.....(Pakistan)



La Présidente (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1384^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, Madame Soliman, Mesdames et Messieurs, c'est un grand honneur pour le Pakistan – et pour moi personnellement – d'exercer la présidence de la Conférence du désarmement. Je souhaite avant tout féliciter les Ambassadeurs du Nigéria et de la Norvège pour la manière dont ils ont exercé la présidence de la Conférence du désarmement. Ils ont tenu des consultations approfondies et joué un rôle de médiateur de bonne foi et je souhaite suivre leur exemple et amplifier leur travail. J'espère que ma délégation et moi pourrons compter sur votre soutien et votre coopération continue ainsi que sur celui des États membres et du Secrétariat.

Le Pakistan est devenu membre de la Conférence du désarmement dès sa création, en 1979. Le pays était déjà membre de l'organe qui l'avait précédé – la Conférence du Comité du désarmement – depuis sa création, en 1969. Il a participé activement aux négociations sur la Convention sur les armes biologiques, puis aux négociations sur la Convention sur les armes chimiques, puis, enfin, aux négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous considérons que la Conférence du désarmement est une composante à part entière et un élément indispensable du mécanisme de désarmement des Nations Unies et qu'elle doit être préservée et renforcée. Nous sommes attachés au bon fonctionnement de la Conférence et estimons qu'elle offre un immense potentiel pour promouvoir la paix et la sécurité internationales ainsi que la stabilité régionale.

La Conférence est saisie de questions très importantes qui constituent la totalité de son ordre du jour, à savoir : le désarmement nucléaire, la prévention de la guerre nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace, les garanties de sécurité négatives, les nouveaux types d'armes de destruction massive, le programme global de désarmement et la transparence dans le domaine des armements.

Comme cela a toujours été le cas, la situation de la Conférence reflète les réalités stratégiques actuelles. Ce qui se passe dans le monde se répercute aussi sur les travaux de la Conférence.

En raison des différentes priorités de ses États membres, la Conférence n'est toujours pas parvenue à adopter un programme de travail qui lui aurait permis d'engager des négociations sur les questions inscrites à son ordre du jour. Pourtant, elle n'est pas restée inactive. Au fil des ans, elle a entrepris des travaux de fond extrêmement utiles sous la forme de discussions approfondies, à la fois formelles et informelles. Ces travaux ont largement contribué à faciliter la compréhension des différentes perspectives et la prise de conscience des préoccupations des uns et des autres en matière de sécurité.

Comme je l'ai dit dans la déclaration que j'ai faite le jour de l'ouverture de notre session de 2016, la Conférence a récemment été la cible de certaines critiques infondées, et j'insiste sur ce dernier mot. Nous comprenons et partageons la frustration due à l'absence de progrès en matière de désarmement nucléaire, la raison d'être de la Conférence, car cette absence de progrès constitue le principal motif de ces critiques. Nous sommes toutefois conscients que la Conférence ne peut pas travailler en vase clos. Le fait de critiquer la Conférence ou d'essayer de la circonvenir ne revient qu'à traiter les symptômes du problème et non ses causes profondes. L'élaboration d'approches concertées et non discriminatoires basées sur le consensus en vue de garantir une sécurité égale et non diminuée pour tous est, certes, une tâche longue et laborieuse, mais il n'existe tout simplement pas de moyen de parvenir rapidement à nos objectifs.

J'aimerais dire quelques mots à propos des travaux concrets de la Conférence. Depuis le début de l'année, nous avons reçu quatre propositions de programme de travail. Trois de ces propositions ont été soumises en tant que documents de la Conférence, tandis que la dernière a été présentée sous forme de document informel. En outre, le Groupe des 21 a proposé que des négociations sur une convention globale relative aux armes nucléaires soient ouvertes à la Conférence.

Mon prédécesseur a mené des consultations approfondies sous diverses formes et conclu qu'aucune des propositions ne faisait l'objet d'un consensus. Je poursuivrai le processus de consultations sur le programme de travail pour étudier les perspectives de progrès. Demain et après-demain, j'ai l'intention de m'entretenir avec les trois groupes régionaux et la Chine dans le cadre de consultations informelles, puis d'avoir des réunions bilatérales avec les délégations qui ont fait des propositions de programme de travail.

J'ai également l'intention de tenir des consultations informelles à participation non limitée jeudi après-midi, à 15 heures, dans la salle du Conseil. Le processus de consultations informelles sur un programme de travail ne peut pas durer éternellement. Nous sommes déjà dans la neuvième semaine de la présente session de la Conférence et nous devons prendre rapidement une décision sur la manière dont nous souhaitons organiser nos travaux pour le reste de l'année. Sans préjuger de l'issue de mes consultations informelles, je vous invite à faire part de vos points de vue sur la meilleure manière d'utiliser le temps imparti, en particulier si nous ne parvenons toujours pas à dégager un consensus sur un programme de travail.

Avant de passer au travail de fond de notre séance plénière d'aujourd'hui et de donner la parole aux délégations qui souhaitent faire des observations, je voudrais vous informer que l'Ambassadeur Kim In-chul de la République de Corée nous a rejoints en tant que Représentant de son pays auprès de la Conférence du désarmement. Je vous invite à vous joindre à moi pour lui souhaiter chaleureusement la bienvenue.

Je passe maintenant à la liste des orateurs d'aujourd'hui. Je n'ai pour l'heure qu'un seul orateur, l'Ambassadeur Kim In-chul, de la République de Corée. Excellence, vous avez la parole.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*): Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir réservé un accueil chaleureux et de m'avoir aimablement présenté à la Conférence du désarmement. Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence. Nous espérons sincèrement que la Conférence fera un pas en avant sous votre direction éclairée. Conscient de la difficulté et de la complexité de cette tâche, je tiens à vous assurer de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation.

Compte tenu de la multiplicité des tensions géopolitiques et des épreuves internationales, la République de Corée estime que la Conférence a un rôle important à jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales, conformément à son mandat. À cet égard, elle estime qu'il est essentiel que la Conférence convienne d'un programme de travail et progresse le plus rapidement possible. Nous prenons note de tous les projets de programme de travail dont la Conférence est actuellement saisie. Chaque proposition a ses propres avantages. Nous étudions de près ces projets et sommes disposés à examiner toute suggestion constructive à cet égard.

La République de Corée, qui fait partie du collège des Présidents de cette année et sera d'ailleurs la dernière à prendre son tour, fera également tout son possible pour élaborer un rapport annuel de fond complet basé sur un travail concerté et sur le consensus. Je me réjouis de travailler avec tous nos collègues présents dans cette salle à cet égard.

Madame la Présidente, je regrette de tenir ces propos dès la première séance que vous présidez, mais je ne peux malheureusement pas passer sous silence le fait que la République populaire démocratique de Corée viole de façon flagrante les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2270 (2016), l'une des résolutions assortie des sanctions les plus sévères jamais imposées dans l'histoire des Nations Unies.

Les tirs de missiles – quatre rien que depuis le début du mois – constituent une provocation grave à l'encontre de la détermination collective de la communauté internationale mais aussi une menace à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne et au-delà. Nous estimons qu'il est plus que jamais nécessaire que la communauté internationale applique pleinement et scrupuleusement la résolution 2270 (2016) du Conseil de sécurité. C'est ce type d'action conjointe qui permettrait de clairement faire comprendre

à la République populaire démocratique de Corée qu'elle doit renoncer à l'intégralité de ses programmes nucléaires et balistiques de façon vérifiable et irréversible.

Enfin, c'est pour moi un grand honneur et un privilège de représenter la République de Corée à la Conférence du désarmement, étant donné les sérieuses difficultés auxquelles nous allons être confrontés dans les domaines de la non-prolifération et du désarmement nucléaire. À cette fin, je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec tous les membres et espère tirer parti de la sagesse collective au cours des prochains mois.

La Présidente (*parle en anglais*) : Monsieur l'Ambassadeur, nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec vous, que ce soit en votre qualité de Représentant de la République de Corée à la Conférence ou dans le cadre du collège des Présidents de la session.

L'orateur suivant sur la liste est l'Ambassadeur Sano du Japon. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi, Madame la Présidente, de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assurée, Madame, de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation dans l'exercice de votre mandat.

Le Japon salue les efforts menés sans relâche par la Présidente actuelle et par ses prédécesseurs pour nous permettre d'adopter un programme de travail pendant la présente session. Bien que nous ne soyons parvenus à un accord sur aucune proposition à ce jour, nous devons poursuivre nos efforts pour adopter un programme de travail digne de ce nom qui débouchera sur la prompte ouverture de négociations.

Madame la Présidente, le 18 mars dernier, la République populaire démocratique de Corée a une fois de plus tiré un missile qui, selon nos estimations, a parcouru une distance d'environ 800 kilomètres. Cela constitue une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment de la résolution 2270 (2016) récemment adoptée. Le Japon condamne fermement ce tir et prie instamment la République populaire démocratique de Corée de respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et ses autres engagements internationaux et de s'abstenir de tout nouvel acte de provocation.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie de vos aimables paroles, Monsieur l'Ambassadeur Sano. L'orateur suivant sur la liste est l'Ambassadeur Wood, des États-Unis. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation attend avec intérêt de travailler avec vous et votre délégation. Pour ma part, je vous assure du plein appui de ma délégation lors de votre présidence.

J'aimerais dire quelques mots à propos du tir de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Nous avons appris que la Corée du Nord avait tiré un ou plusieurs missiles balistiques dans la mer du Japon. Nous suivons de près la situation dans la péninsule coréenne et appelons une nouvelle fois la Corée du Nord à s'abstenir de prendre des initiatives qui accentuent encore les tensions dans la région et, au contraire, à agir concrètement pour s'acquitter de ses obligations et engagements internationaux.

Les États-Unis restent déterminés à défendre leurs alliés, y compris la République de Corée et le Japon. Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos alliés et partenaires de la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie de vos aimables paroles, Monsieur l'Ambassadeur Wood. L'orateur suivant sur la liste est le Représentant de la Pologne, M. Broilo. Monsieur, vous avez la parole.

M. Broilo (Pologne) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous souhaitons de parvenir à faire en sorte que la Conférence du

désarmement exerce à nouveau pleinement les activités relevant du mandat qui lui a été confié. Soyez assurée de notre étroite collaboration dans cette entreprise. Votre accession à la présidence coïncide avec votre fête nationale – celle du Pakistan – qui sera célébrée demain. Nous vous prions, Madame la Présidente, d'accepter nos félicitations à cette occasion.

Je tiens également à exprimer notre sincère gratitude à l'Ambassadeur Kongstad et à son équipe pour les efforts inlassables déployés et l'excellent travail accompli pendant la présidence norvégienne.

Compte tenu des événements particulièrement tragiques qui se sont produits ces derniers jours, permettez-moi d'adresser nos sincères condoléances et toute notre sympathie à nos collègues russes et aux familles des victimes, russes ou étrangères, du tragique accident d'avion qui s'est produit à Rostov. Nos pensées chaleureuses accompagnent également nos collègues turcs, mais aussi, maintenant, nos collègues belges, après la série d'attentats terroristes sanglants dont leurs pays ont été victimes, ainsi que la délégation espagnole après le tragique accident d'autocar survenu en Espagne.

Madame la Présidente, nous sommes presque à mi-parcours de la présente session de la Conférence et estimons donc qu'il est essentiel d'examiner les questions en jeu d'une manière plus pragmatique. Nous remercions à cet égard la délégation russe pour le document non officiel et les explications complémentaires qu'elle a récemment distribués, car ils permettent de mieux comprendre la teneur de sa proposition sur le terrorisme chimique. Néanmoins, plusieurs questions demeurent sans réponse : Quels seraient les principaux éléments qui composeraient la convention proposée ? Comment celle-ci serait-elle élaborée et intégrée au cadre existant ? Où devrait-elle être négociée ?

Nous sommes d'accord avec les délégations qui ont indiqué que cette question méritait d'être analysée de façon plus approfondie, non seulement ici à Genève, mais aussi et surtout à La Haye et à New York, ainsi, bien sûr, que dans nos capitales. On peut supposer que le processus sera assez long.

Dans le même temps, nous souhaitons que la Conférence puisse se remettre au travail ; nous sommes aussi prêts à examiner d'autres propositions, y compris celle du Royaume-Uni, la plus ouverte et la mieux équilibrée de toutes. Cette proposition a avant tout l'avantage d'être suffisamment flexible pour permettre à la Conférence d'y intégrer n'importe quel élément des propositions existantes mais aussi de nouvelles idées, pourvu qu'elles fassent l'objet d'un consensus.

Il semble, comme l'a proposé la délégation suisse lors de la séance plénière tenue il y a une semaine, qu'à ce stade, le plus pratique serait d'essayer de séparer les deux questions, à savoir celle de la convention relative au terrorisme chimique et celle du programme de travail, en vue de les traiter indépendamment l'une de l'autre. De cette manière, nous pourrions permettre à la Conférence de travailler et de démontrer sa flexibilité dans la résolution de questions politiques importantes.

Nous espérons, Madame la Présidente, que la Conférence sera disposée à saisir l'occasion qui lui est offerte.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Pologne pour ses paroles aimables.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer les condoléances les plus sincères de ma délégation, mais également celles de la Conférence, après l'attentat à la bombe qui s'est produit ce matin à Bruxelles. Nous espérons que nos amis et collègues, de même que les habitants de Bruxelles et de la Belgique, sont en sécurité.

Nous adressons également nos sincères condoléances à la Turquie, à la Russie et à l'Espagne pour les accidents et les attaques terroristes dont elles ont été victimes. Nous exprimons notre solidarité avec eux aussi.

L'orateur suivant sur la liste est l'Ambassadeur de Norvège, M. Kongstad. Monsieur, vous avez la parole.

M. Kongstad (Norvège) (*parle en anglais*) : Je dois admettre, Madame la Présidente, que je suis très heureux que vous ayez pris ma place à la présidence. Je tiens également à vous remercier pour votre soutien et vos encouragements durant la présidence norvégienne. Ma délégation et moi-même attendons avec intérêt de continuer à coopérer étroitement avec vous pendant votre présidence.

Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue de la République de Corée, l'Ambassadeur Kim In-chul. Nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec lui sur diverses questions, y compris en dehors de cette salle.

Je reviendrai plus tard sur les positions de la Norvège concernant les différentes questions dont nous sommes saisis.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je peux vous dire que je me sentais très en confiance lorsque vous étiez assis à cette place ; je le suis beaucoup moins depuis que j'ai pris la présidence, mais je dois dire que c'est une fonction très intéressante à exercer. Nous pourrions discuter de tout cela plus tard.

Je n'ai plus d'autres orateurs inscrits sur la liste. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. So Se-pyong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assurée de l'appui et de la coopération indéfectibles de la délégation de la République populaire démocratique de Corée.

Je suis convaincu que vos compétences diplomatiques et votre direction éclairée permettront d'obtenir des résultats tangibles dans la poursuite des travaux de la Conférence. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter les précédents Présidents – le Nigéria et la Norvège – pour la contribution exceptionnelle qu'ils ont apportée et les efforts considérables qu'ils ont déployés en ce qui concerne le programme de travail.

Madame la Présidente, vous avez pris vos fonctions à un moment clef. Les responsabilités qui vous incombent sont d'autant plus grandes que plusieurs propositions ont été soumises pour examen à ce jour. Cela témoigne de la volonté des États membres de la Conférence de débloquer la situation et de sortir la Conférence du désarmement de l'ornière. À cet égard, nous vous encourageons à mener des consultations informelles ouvertes sur les divers projets de proposition avec les membres de la Conférence, comme vous l'avez prévu. La République populaire démocratique de Corée est disposée à approuver un programme de travail complet et équilibré qui soit susceptible de recueillir un consensus au sein des États membres de la Conférence.

Concernant les déclarations faites par les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon, je dois dire que, comme je l'ai mentionné à maintes reprises, ma délégation est aussi en mesure de donner des précisions sur la position et les principes qui sous-tendent la politique et le programme nucléaire de mon pays.

Le 1^{er} janvier dernier, mon dirigeant suprême a fait un geste de bonne volonté en direction des États-Unis : si les États-Unis et la Corée du Sud mettaient temporairement un terme à leurs manœuvres militaires contre la République populaire démocratique de Corée, celle-ci instaurerait un moratoire sur tous les types d'essais. Ils ont refusé ce geste. Nous les avons par la suite invités à s'asseoir à la table des négociations avec nous pour conclure un traité de paix. Ils ont également refusé. Que doit-on en déduire ? Nous devons en déduire qu'ils n'aspirent pas à la stabilité et à la sécurité dans la péninsule coréenne. Ils continuent de faire pression sur la République populaire démocratique de Corée.

Quant à la Corée du Sud, sa position a toujours été la même : suivre la politique des États-Unis, une politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée. Comme je l'ai dit dans ma dernière intervention, la Corée du Sud a un talon d'Achille qui tient au fait qu'elle n'a aucun droit de décider ni de choisir. Si les États-Unis lui demandent d'organiser une manœuvre militaire contre la République populaire

démocratique de Corée, elle doit s'exécuter. Cependant, comme je l'ai souligné et indiqué avec force dans ma dernière intervention, elle va ouvrir des boîtes de Pandore ici et là.

Il en va de même pour le Japon. Si un traité de paix est conclu, il est absolument certain que les États-Unis devront retirer leurs équipements militaires et leurs soldats de la Corée du Sud.

Nous sommes donc à un moment clef. Les manœuvres militaires se poursuivent en Corée du Sud. Je pose donc une question à toutes les délégations et à tous les États membres : À ce stade, sommes-nous censés ne rien faire alors qu'ils procèdent à une manœuvre militaire contre nous et qu'ils parlent de lancer une attaque contre Pyongyang ?

S'ils mettent un terme à leurs manœuvres militaires et acceptent de conclure un traité de paix, alors nous réfléchissons à une solution. En revanche, si les manœuvres militaires se poursuivent et si les bases militaires sont maintenues en Corée du Sud, au Japon et dans le Pacifique, la péninsule coréenne ne connaîtra ni paix ni stabilité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie des paroles aimables que vous avez adressées à la présidence, Monsieur l'Ambassadeur. Le prochain orateur sur la liste est M. Deyneko, de la Fédération de Russie. Puisque j'ai l'habitude de l'appeler par son prénom, Alexander, vous avez la parole.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais d'emblée, Madame la Présidente, adresser nos plus sincères remerciements à votre prédécesseur, M. Steffen Kongstad, Représentant permanent de la Norvège, et à son équipe. Nos collègues norvégiens n'ont ménagé aucun effort pour aider les délégations à la Conférence du désarmement à parvenir à un compromis ô combien nécessaire sur le programme de travail. La Conférence n'en a malheureusement pas encore trouvé, mais des progrès notables ont été accomplis.

Sous la houlette de la Norvège, nous avons posé des bases qui pourraient nous permettre de progresser sensiblement dans la quête de solutions mutuellement acceptables. Nous espérons pouvoir accomplir la part restante, bien que non moins complexe, du travail pendant la présidence pakistanaise qui vient de s'ouvrir. À cet égard, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue, Madame l'Ambassadrice, à ce poste important.

Madame la Présidente, soyez assurée de notre volonté d'établir une coopération constructive dans l'intérêt général de tous les participants à la Conférence. Pour notre part, nous nous efforcerons de contribuer davantage à notre cause commune et tâcherons de saisir la Conférence des principaux éléments du projet de convention internationale pour la répression des actes de terrorisme chimique et le texte des notes explicatives s'y rapportant avant la fin de la première partie de la session de 2016.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie de votre intervention, Monsieur Deyneko. L'orateur suivant sur la liste est l'Ambassadeur Wood, des États-Unis. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Veuillez m'excuser de demander à nouveau la parole, Madame la Présidente. Je me dois de répondre aux observations faites par le Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

Tout d'abord, en ce qui concerne les manœuvres militaires, comme nous l'avons déjà dit et je pense que cela est clair pour toutes les personnes présentes dans cette salle, les exercices auxquels nous participons avec nos alliés sont prévus de longue date. Ils ne menacent en aucune manière la République populaire démocratique de Corée. Nous l'avons clairement indiqué dès le début. S'agissant de la soi-disant proposition visant à ce que nous mettions un terme à nos manœuvres en échange de quoi la République populaire démocratique de Corée mettrait fin à ses tirs de missiles, je rappelle au Représentant de la République populaire démocratique de Corée que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté des résolutions enjoignant à son pays de mettre fin à ses programmes balistiques. La République populaire démocratique de Corée doit donc respecter ses obligations, en particulier celles concernant la dénucléarisation de la péninsule.

En ce qui concerne le traité de paix, je tiens à préciser que la proposition émanait de la République populaire démocratique de Corée. Nous l'avons soigneusement examinée et avons précisé que la dénucléarisation devait s'inscrire dans le cadre de discussions sur un tel traité. La Corée du Nord a rejeté notre réponse. Il lui appartient donc de montrer, par des actes et non par des paroles, qu'elle est déterminée à honorer ses obligations internationales, à satisfaire aux résolutions du Conseil de sécurité et à s'engager, comme elle l'a fait dans la Déclaration commune de 2005, à renoncer à son programme d'armes nucléaires. Ces dernières semaines ont été marquées par une vague de condamnations des essais nucléaires effectués par la Corée du Nord en janvier ainsi que des tirs de missiles qui ont suivi. Il incombe à la République populaire démocratique de Corée de s'acquitter de ses obligations et de ne pas chercher d'excuses dans d'autres activités pour se soustraire à ses obligations internationales.

La Présidente (*parle en anglais*) : Monsieur l'Ambassadeur de la République de Corée, vous avez la parole.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole, Madame la Présidente. Je souhaite simplement répondre à l'intervention du Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

Nous savons tous que les manœuvres militaires qui ont lieu dans la partie sud de la péninsule coréenne ont toujours été et sont de nature défensive et qu'elles sont transparentes. Ces activités sont menées régulièrement et toutes les parties concernées, y compris la République populaire démocratique de Corée, en sont informées à l'avance.

Je tiens à ajouter que la République populaire démocratique de Corée ne peut invoquer aucune justification pour continuer de violer la décision que la communauté internationale a prise par l'intermédiaire du Conseil de sécurité. Nous tenons à ce que cela soit clair. Nous ne pouvons en aucun cas accepter la remarque de la République populaire démocratique de Corée selon laquelle la Corée du Sud a un talon d'Achille. Personne dans cette salle n'accordera de valeur à cette remarque.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le prochain orateur sur la liste est l'Ambassadeur Sano du Japon. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner à nouveau la parole.

Comme nous venons de l'entendre, dans sa déclaration, l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée a justifié les essais nucléaires et la série de tirs de missiles auxquels son pays a procédé. Nous devons toutefois rappeler que c'est la République populaire démocratique de Corée qui continue de violer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et la Déclaration commune adoptées en septembre 2005 à l'issue des pourparlers à six. Par conséquent, c'est elle qui devrait prendre des mesures concrètes en vue de parvenir à une dénucléarisation complète et de se remettre en conformité avec l'accord de garanties qu'elle a signé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée, l'Ambassadeur So Se-pyong.

M. So Se-pyong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner à nouveau la parole.

En ce qui concerne les manœuvres militaires, ils ont amené tous les chasseurs et bombardiers à propulsion nucléaire, les porte-avions et les sous-marins. En conséquence, comme je l'ai mentionné précédemment, si nous ne faisons rien, il est absolument certain que quelque chose va se produire. Voilà l'état actuel de la situation dans la péninsule coréenne.

Ils ne font que parler des résolutions du Conseil de sécurité, mais la réalité est différente. Ils guettent une occasion à saisir. Si nous ne faisons rien, comme je l'ai déjà dit, qui sait ce qui va se passer ? Tous les éléments sont réunis pour une deuxième guerre de Corée. S'ils nous écoutent et s'ils acceptent de reprendre les pourparlers pour négocier un

accord de paix, comme je l'ai dit précédemment, nous réfléchissons à une autre solution. Mais ils refusent. Ils continuent sur la même voie et nous demandent de nous dépouiller complètement pour pouvoir faire ce qu'ils veulent.

Maintenant, en raison du système de défense solide mis en place par la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis ont toutes les difficultés à mener à bien leurs stratégies mondiales. Si le traité de paix est conclu, cela en sera totalement fini de leurs stratégies. Cela est très clair. Tout le monde le sait, mais ils le dissimulent et essayent de le dissimuler ici aussi.

Comme je l'ai dit précédemment, la Corée du Sud n'a même pas le droit de commander sa propre armée. L'ancien Président de la Corée du Sud a reporté le droit de transfert à la Corée du Sud à après 2015 et la Présidente actuelle l'a reporté pour une durée indéterminée, faisant de son pays une colonie moderne des États-Unis. Voilà où en est la Corée du Sud et c'est pour cette raison qu'elle doit se contenter de suivre.

Comme je l'ai répété à maintes reprises, si les États-Unis changent leur politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, alors nous réfléchissons à une solution. En revanche, s'ils continuent sur cette voie, la situation se poursuivra.

La Présidente (*parle en anglais*) : Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux d'aujourd'hui sont donc terminés. Comme annoncé aux coordonnateurs régionaux lors des consultations tenues hier, j'organiserai des consultations informelles à participation non limitée le jeudi 24 mars, à 15 heures, dans cette salle. Notre prochaine séance plénière aura lieu le mardi 29 mars 2016 à 10 heures.

La séance est levée.

La séance est levée à 10 h 45.